



**LES AMIS DE
L'ABBAYE
DE LA LUCERNE**

CONSEIL d'ADMINISTRATION du 27 JUIN 2015

Présents :

Gérard Dieudonné, Christian Baudier, Sylviane Baudier, Christine Neveu, Philippe Rabbat, Bruno Riet, Denys Varangot, Jean-Pierre Lucas

Excusés :

Jean Hivet, Gérard de Bonnières, Michel Le Bohec, Pascal Lesaulnier

1 – Démission du CA de Michel Dargent

Gérard Dieudonné fait part de la démission de Michel Dargent pour raisons familiales. Il précise qu'il a remercié Michel pour le travail effectué depuis de nombreuses années au service du rayonnement culturel de l'abbaye.

S'appuyant sur l'article 10 des statuts permettant « si un siège d'administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires annuelles, ... de pourvoir provisoirement au remplacement », Gérard Dieudonné propose que Sylviane Baudier, membre associé, devienne membre à part entière, ce qui est accepté à l'unanimité.

2 - Bilan de la fête de la musique

Une belle réussite. A 18h30, l'abbatiale était pleine. Le public, les musiciens et choristes étaient très satisfaits de la soirée. Reconduction adoptée avec l'idée de proposer pour le final une œuvre commune aux chorales invitées.

Seul problème : aucun des administrateurs présents n'avait la clef du tunnel et donc accès aux chaises de l'association. Démarrage stressant ; il a fallu se résoudre à déplacer des bancs de l'abbatiale pour les musiciens.

Par ailleurs, Gérard a eu quelques difficultés à mettre en route la sono et trouver un micro.

Leçon est à tirer de ces différents soucis. Des doubles de la clé du tunnel sont à réaliser, une visite détaillée de l'abbatiale est à programmer pour éviter les problèmes techniques et la répartition des tâches doit être plus affinée pour chacun des concerts, en prévoyant des binômes.

3 - Concerts (Festival et hors Festival)

***Communication auprès des médias**

Un point presse est prévu le lundi 29 juin à 14 h à l'abbaye.

La presse locale, Tendance Ouest et France Bleu Cotentin sont invités.

***Diffusion des affiches et flyers**

Elle est en cours. Le stock a déjà bien diminué. Plusieurs administrateurs se sont fournis à la fin de la réunion en documents de promotion.

* Déplacement de l'harmonium

Faute de trouver une solution satisfaisante, utilisant les moyens des administrateurs, Gérard a contacté l'entreprise de Jean-Marc Hallais, habitant La Lucerne d'Outremer. Accord a été donné par M. Hallais pour effectuer le déplacement de l'harmonium. Il y aura, bien sûr, un coût qui se retrouvera lors du retour de l'harmonium au moulin.

* Tarifs

Décision est prise que le tarif réduit de 7 € s'applique aux jeunes de 12 à 18 ans, en plus des membres de l'association et ceux des Amis de la Cathédrale de Coutances.

Par ailleurs le pass à 21 € pour le triptyque de Bach sera à réaliser par l'association des Amis de la Cathédrale de Coutances.

* Logistique

Philippe précise que tous les hébergements sont prévus. Il reste à régler les problèmes de transport.

Par ailleurs, Christine pose la question du déplacement du piano-forte pour le concert du 11 juillet. Une équipe est-elle prévue ? Michel est chargé de la mettre en place, si ce n'est pas le cas.

A noter que la logistique des plateaux repas n'a pas été évoquée.

4 - Site internet

Christian donne les améliorations apportées au site, en cours de construction. Est ajouté un calendrier donnant un aperçu des manifestations proposées avec possibilité par un double clic d'obtenir des renseignements sur chacune d'elles.

Les liens musicaux n'offrant que peu d'intérêt sont abandonnés.

Pour le respect du droit à l'image, il sera ajouté au contrat des musiciens une clause concernant le droit de publication des photos prises lors de leur concert.

5 - Questions diverses

* Prêt de chaises

Accord est donné pour le prêt de nos chaises au logis d'Equilly qui organise les 4 et 5 juillet un concert (Valses et autres danses du XIXème).

* Adhésions

Christian précise que l'association compte 246 adhérents à jour de cotisation.

Prochaine Réunion

Elle se déroulera en **septembre** mais la date ne sera fixée qu'après avis des administrateurs avec l'utilisation du logiciel Doodle (Gérard s'en charge).